

Fiche de poste

Missions générales

La spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" s'exerce auprès de collégiens, lycéens et étudiants. La mission du Psychologue de l'Education nationale est de contribuer à **créer les conditions d'un équilibre psychologique** des élèves **favorisant leur réussite et leur investissement scolaires**. Il accompagne les collégiens, les lycéens et les étudiants dans **l'élaboration progressive de leur projet d'orientation**. En lien avec les équipes éducatives, il participe à la conception et à la mise en œuvre d'actions permettant **l'appropriation d'informations sur les formations et les métiers et l'évolution de leurs représentations**. Il contribue à l'élaboration de parcours de réussite des élèves en leur permettant de prendre conscience des enjeux de leur formation et de s'orienter vers une qualification visant leur insertion socioprofessionnelle. Il informe ainsi les élèves et leurs familles ainsi que les étudiants, et les conseille dans **l'élaboration de leurs projets scolaires, d'études supérieures et professionnels**. Il porte une attention particulière aux élèves en difficulté, en situation de handicap ou donnant des signes de souffrance psychologique. Il participe également à la **prévention et à la remédiation du décrochage scolaire**.

Missions spécifiques

Le Psy EN EDO exerce à la fois dans un centre d'information et d'orientation (CIO) et dans des établissements scolaires (collèges, lycées, EREA) qui relèvent du secteur du CIO.

- Entretiens individuels avec les élèves et leur famille
- Organisation ou participation à des séances collectives (ateliers...)
- Contribution à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers : réalisation de bilans psychologiques, participation aux équipes éducatives et de suivi
- Contribution à la prise en charge d'élèves décrocheurs
- Conseil technique auprès des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques
- Relai des informations auprès des élèves, des familles et des équipes pédagogiques sur les procédures d'orientation et d'affectation pré-bac et post-bac
- Analyse d'indicateurs relatifs à l'orientation et à l'affectation des élèves au sein des établissements

Il est membre de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire où il intervient, et à ce titre, il participe à l'élaboration du volet orientation du projet d'établissement et contribue à la réflexion sur les effets des procédures d'information, d'orientation et d'affectation.

Compétences requises

- Expertise dans la prise en compte des problématiques spécifiques de l'adolescence et dans la contribution de la réussite scolaire et universitaire.
- Contribution à la réflexion collective du bassin sur l'orientation et l'affectation.
- Conduite d'entretiens psychologiques
- Réalisation de bilans (WiscV)

Savoirs et savoirs faire particuliers

- Connaissance du système éducatif français, des procédures d'information, d'orientation et d'affectation.

Rémunération

Base de rémunération :
à partir de 2197 € brut/mois

Diplôme et titre requis

Licence et Master II de Psychologie
Titre de psychologue (numéro ADELI)

Durée

Contrat à durée déterminée pouvant
aller jusqu'à 12 mois

Durée de travail hebdomadaire
devant public de 27h

Pour candidater :

CV et lettre de motivation devront être rédigés à partir des missions ci-dessus.

Envoyer CV, lettre de motivation et copies de la licence et du Master 2 au format pdf à ce.saio@ac-paris.fr

Textes de référence : <http://www.education.gouv.fr/cid104165/etre-psychologue-de-l-education-nationale.html>